

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-cinq, le 10 janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	15	
Présents	13	
Votants	15	
Absents	2	
Exclus	0	
Date de convocation 19 Décembre 2024		Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD
Date d'affichage 27 décembre 2024		
DEL 20250110-002		Etaient absents excusés : Murielle NAGEL et Emmanuel SERRIER,
OBJET :		Procurations : Murielle NAGEL à Valérie FAVRE, Emmanuel SERRIER à Cédric VERNEY
Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget 2025		<i>Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance</i>

Selon l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est ainsi proposé aux élus la répartition suivante :

Article	Dénomination	Montant voté BP 2024	Proposition
2111	Terrains nus	15 223,00 €	3 805,75 €
21312	Bâtiments scolaires	14 223,00 €	3 555,75 €
21318	Autres bâtiments publics	7 738,00 €	1 934,50 €
2151	Réseaux de voirie	822 665,40 €	205 666,35 €
2152	Installations de voirie	123 044,64 €	30 761,16 €
21831	Matériel informatique scolaire	6 172,68 €	1 543,17 €
2188	Autres immobilisations corporelles	1 850,00 €	462,50 €
2313	Immobilisations en cours	45 615,72 €	11 403,93 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

– **AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

– **AFFECTE** les crédits ainsi qu'il suit :

○ 2111 – Terrains nus :	3 805,75 €
○ 21312 – Bâtiments scolaires :	3 555,75 €
○ 21318 – autres bâtiments :	1 934,50 €
○ 2151 – réseaux de voirie :	205 666,35 €
○ 2152 – Installations de voiries :	30 761,16 €
○ 21831 – Matériel informatique scolaire :	1 543,17 €
○ 2188 – Autre immobilisations corporelles :	462,50 €
○ 2313 – Immobilisations en cours :	11 403,93 €

Le Secrétaire de séance,

Cécile FANTINI



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

